

BAROMÈTRE

| 2017 | SANTÉ ENVIRONNEMENT

NOUVELLES DONNÉES SUR LES PERCEPTIONS
DES HABITANTS EN RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR





Le lien entre santé et environnement est devenu une préoccupation majeure des citoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont en effet de plus en plus soucieux de leur bien-être et de leur santé, conscients que la qualité de leur environnement joue un rôle primordial, ils attendent des politiques publiques des actions concrètes de réduction des risques sanitaires de l'environnement sur la santé.

Avec le Préfet de région, nous avons décidé de réaffirmer l'importance que nous accordons à ces enjeux en nous engageant pour le troisième Plan Régional Santé Environnement. Il est inscrit dans le « Plan climat : une Cop d'avance ! » adopté par la Région en Assemblée plénière le 15 décembre 2017, et plus spécifiquement dans son axe 5 « Le bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Actualisation d'une enquête qui avait été réalisée pour la première fois en 2007, le Baromètre santé environnement 2017 constitue un outil du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement. La Région et l'Agence Régionale de Santé ont commandité cette enquête à l'Observatoire Régional de la Santé afin de mieux connaître les préoccupations de la population et leurs évolutions, et ajuster les orientations du Plan Régional Santé Environnement.

Ce nouveau Baromètre santé environnement guidera le choix des priorités et des types d'actions à mettre en place en région et à inscrire dans le troisième Plan Régional Santé Environnement. Il fournira également des éléments concrets pour être plus efficaces dans nos politiques publiques. La prévention des comportements impactant l'environnement et ayant une incidence sur la santé doit prendre en compte les enjeux liés au changement climatique. Cela nécessite d'opérer dès à présent des transformations majeures dans plusieurs secteurs de la société, tels que l'habitat, l'agriculture ou les transports. Il convient donc de mobiliser l'ensemble des politiques publiques et plus particulièrement les politiques d'éducation et de formation au regard des enjeux liés à la santé et à l'environnement des générations futures.

En cohérence avec l'ambition du troisième Plan Régional Santé Environnement d'être au plus près des territoires, le Baromètre santé environnement est complémentaire du Tableau de bord santé environnement, réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé en 2016. Cet outil propose un set de 90 indicateurs en santé environnement mis à la disposition des acteurs locaux : collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, associations de patients et de malades, services de l'Etat...

Nous souhaitons que le Baromètre santé environnement 2017 et le Tableau de bord santé environnement 2016 constituent des outils privilégiés pour répondre aux enjeux de santé de demain en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Renaud MUSELIER

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen



Claude D'HARCOURT

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

ENJEUX EN TERMES DE RISQUES PERÇUS

4

Sensibilité à l'environnement
Perception des risques environnementaux
Perception des risques liés à la pollution de l'air extérieur
Gêne liée au bruit environnemental
Satisfaction vis-à-vis de l'eau du robinet
Crainte de développer des problèmes de santé liés à l'environnement

ENJEUX D'INFORMATION

7

Sources d'information en santé environnement : confiance et utilisation
Canaux d'information selon les groupes de population
Sentiment d'information selon les thématiques
Connaissances et perceptions concernant la pollution dans les logements

ATTENTES ET NIVEAU DE SATISFACTION VIS-À-VIS DE SOLUTIONS COLLECTIVES

9

Satisfaction vis-à-vis du lieu de vie
Opinions sur les actions de réduction de la pollution atmosphérique
Précarité énergétique

PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ D'UNE MOBILISATION INDIVIDUELLE

10

Opinions et pratiques en matière de lutte contre les risques environnementaux
Attention portée à différents critères d'achats alimentaires
Opinions sur les produits « bio » et fréquence de consommation
Ecoute de la musique : exposition et pratiques de protection

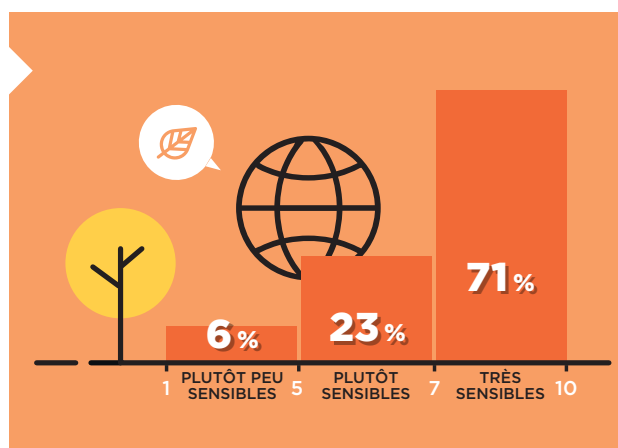
ENJEUX EN TERMES DE RISQUES PERÇUS : PESTICIDES ET QUALITÉ DE L'AIR, PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIÉTUDE DE LA POPULATION

Plus de 70 % des habitants de la région sont très sensibles à l'environnement

Le niveau de sensibilité à l'environnement est globalement très élevé au sein de la population régionale. Sur une échelle de sensibilité allant de 1 « pas du tout sensible » à 10 « très sensible », 71 % des habitants se positionnent entre 7 et 10 en 2017.

Au sein de la population, ce fort intérêt à l'égard de l'environnement est davantage exprimé par les femmes, les personnes de plus de 35 ans et celles ayant un niveau de diplôme plus élevé.

Pour la moitié des habitants, « l'environnement » évoque avant tout « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » (proposition choisie par 27 % des habitants) et « la protection de la nature » (23 %). Si ces grands enjeux environnementaux sont cités en priorité, 1 habitant sur 5 pense néanmoins avant tout à la qualité de vie dans son environnement de proximité. //



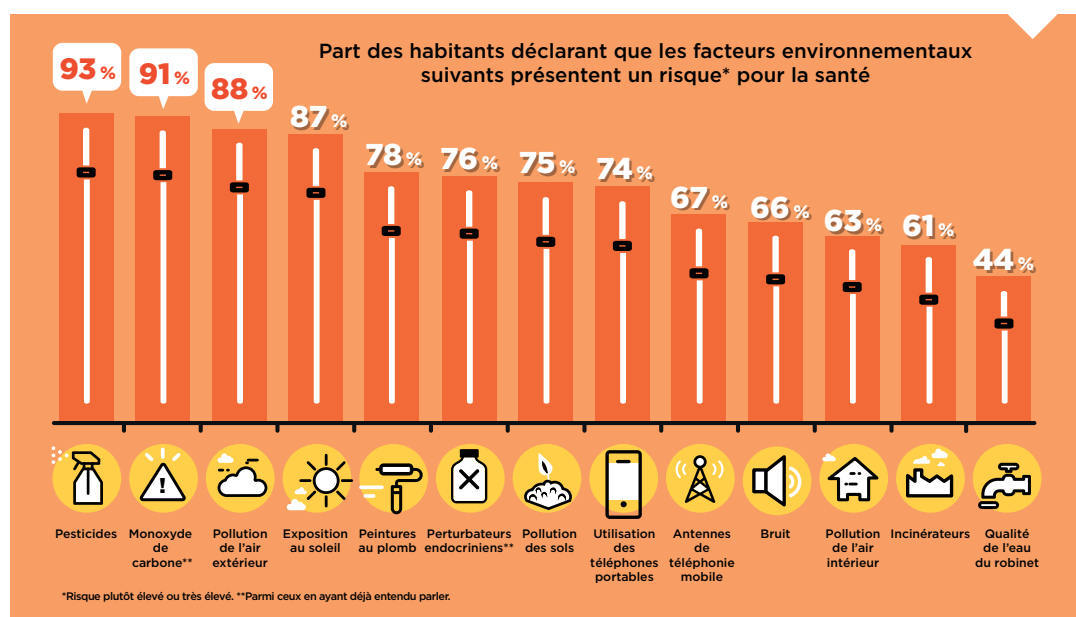
Les habitants de la région sont majoritairement préoccupés par les risques pour la santé liés aux pesticides et à la qualité de l'air

Interrogée sur le niveau de risque associé à divers facteurs environnementaux, la population exprime des préoccupations vis-à-vis des impacts sanitaires de multiples facteurs. Au 1^{er} rang, les pesticides et la qualité de l'air : plus de 9 habitants sur 10 jugent que les pesticides présentent un risque « plutôt ou très élevé » pour la santé. Le monoxyde de carbone, polluant de l'air intérieur et la pollution de l'air extérieur font également partie du top 3 des risques pour la santé, du point de vue des habitants de la région.

La place prépondérante des pesticides et de la pollution de l'air dans les préoccupations de la population reflète

probablement la médiatisation grandissante des débats sur leurs effets sanitaires et une prise de conscience de ces risques : plusieurs dizaines de milliers de décès chaque année en France attribués à la pollution de l'air, implication des pesticides dans la survenue de certains cancers, rôle des perturbateurs endocriniens dans le développement du système nerveux, des fonctions de reproduction, etc.

Concernant le monoxyde de carbone, les actions de communication menées depuis de nombreuses années pour prévenir les risques d'intoxications ont sans doute conduit à une prise de conscience du danger de ce gaz mortel. Des « idées fausses » sur son caractère inodore persistent cependant et nécessitent de poursuivre les efforts de prévention (voir page 8). //



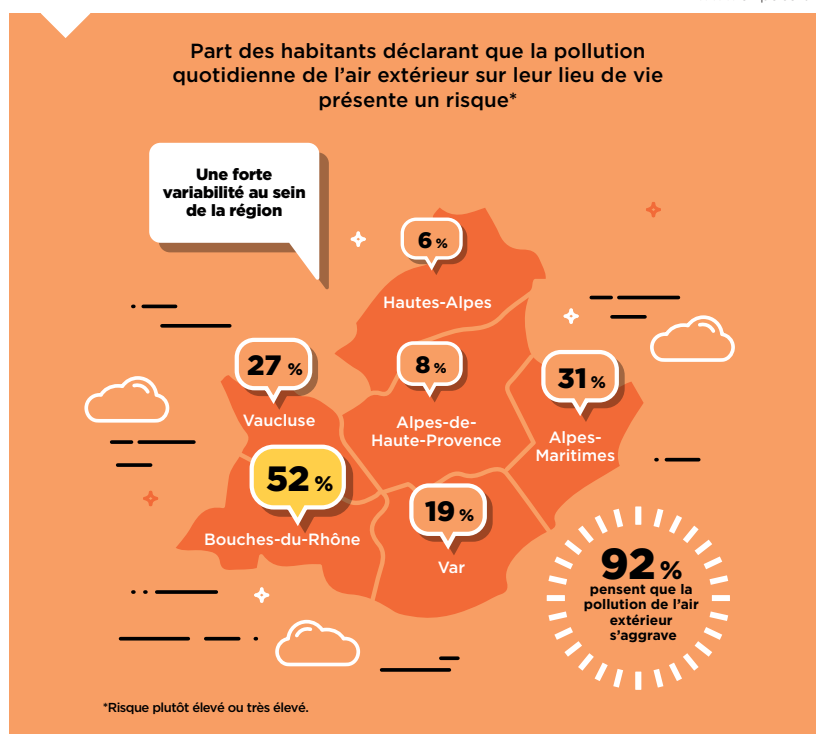
42 % des habitants de la région considèrent que la pollution quotidienne de l'air extérieur sur leur lieu de vie présente un risque élevé

S'agissant plus spécifiquement de la pollution de l'air extérieur sur leur lieu de résidence, 4 habitants sur 10 jugent que les pics de pollution, comme les niveaux de pollution quotidienne de l'air (pollution de fond ou chronique), les exposent à des risques pour la santé « plutôt ou très élevés ». Les résultats des études scientifiques montrent cependant que si les effets sanitaires des pics de pollution sont plus aigus, c'est la pollution chronique qui engendre globalement le plus de problèmes de santé, du fait d'une durée d'exposition plus longue¹. Plus de 4 habitants sur 10 déclarent par ailleurs avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche.

La perception du risque associé à la pollution quotidienne de l'air varie fortement selon les départements de la région : dans les départements alpins, moins de 10 % des habitants jugent que la pollution quotidienne de l'air présente de tels risques ; cette proportion atteint 52 % dans les Bouches-du-Rhône, département le plus industrialisé et urbanisé de la région.

Les données de surveillance de la qualité de l'air réalisée par AirPaca¹ témoignent d'une amélioration globale de la qualité de l'air dans la région au cours des dernières décennies (hormis pour les concentrations d'ozone). Cette évolution plutôt favorable ne correspond cependant pas à la perception des habitants de la région, dont 92 % estiment que la pollution de l'air extérieur s'aggrave. //

1. www.airpaca.org



Une gêne liée au bruit qui augmente depuis 2007

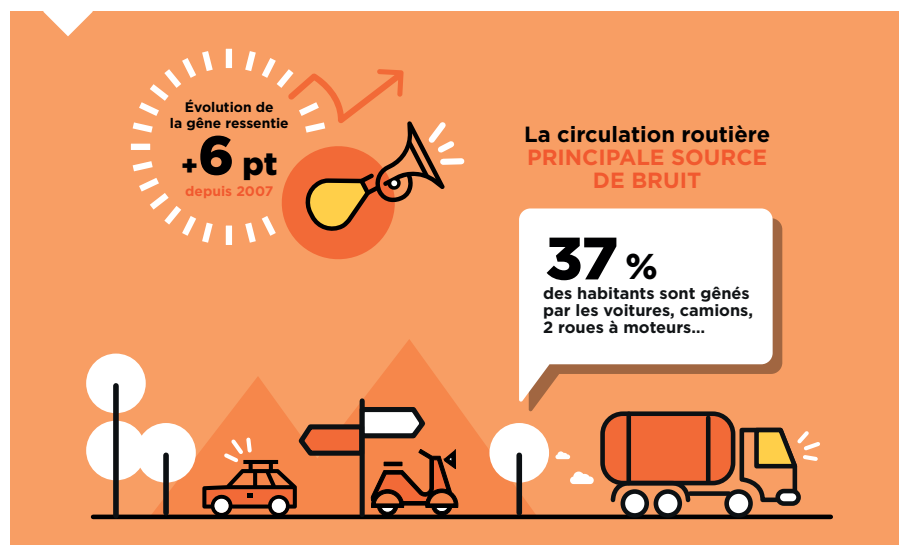
Dans les zones urbaines de la région, les transports contribuent fortement à la pollution de l'air² mais sont aussi une source importante de bruit environnemental.

En 2017, 26 % des habitants ont déclaré être gênés « en permanence ou souvent » par le bruit à leur domicile, soit une progression de 6 points depuis 2007.

De fortes variations sont observées selon le lieu de vie et le type d'habitat. C'est au sein des grandes agglomérations ($\geq 200\,000$ habitants) que la gêne liée au bruit est la plus fréquente : dans ces territoires, elle concerne 41 % des personnes vivant en appartement dans un immeuble collectif.

Pour les habitants de la région, la circulation routière (voitures, camions, deux-roues à moteur...) est la principale source de nuisances sonores (37 %), devant les bruits de voisinage (conversations de voisins, pas, chocs) (14 %). //

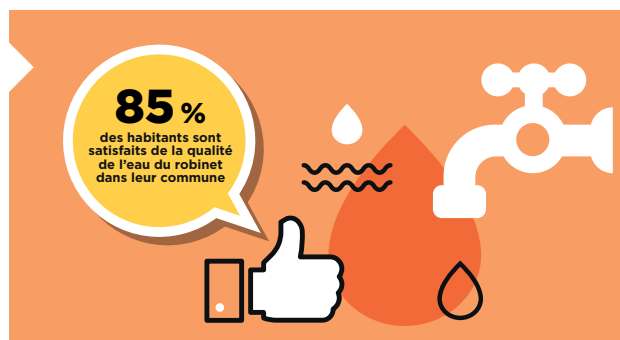
2. emiprox.airpaca.org/



Une qualité de l'eau du robinet satisfaisante pour les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La grande majorité des habitants (85 %) déclarent être satisfaits de la qualité de l'eau du robinet de leur commune de résidence. Cette proportion est plus faible dans le Var et le Vaucluse que dans les autres départements, reflétant peut-être une préoccupation de la population vis-à-vis de la pollution de l'eau par les pesticides, dans ces départements où la viticulture est largement implantée.

D'ailleurs, pour 20 % de l'ensemble de la population régionale, les pesticides sont les principaux polluants de l'eau du robinet susceptibles de présenter des risques pour la santé, juste après le plomb (25 %). La présence de résidus de médicaments dans l'eau, problématique émergente, préoccupe également 14 % des habitants et se situe au même rang, dans les perceptions des habitants, que la pollution de l'eau par les nitrates.



La population exprime toujours des craintes vis-à-vis de la qualité de l'eau pour des populations vulnérables. Comme en 2007, 70 % des habitants pensent qu'utiliser de l'eau du robinet pour alimenter un nourrisson peut présenter des risques pour sa santé et 39 % ont la même opinion pour les femmes enceintes (contre 43 % en 2007). //

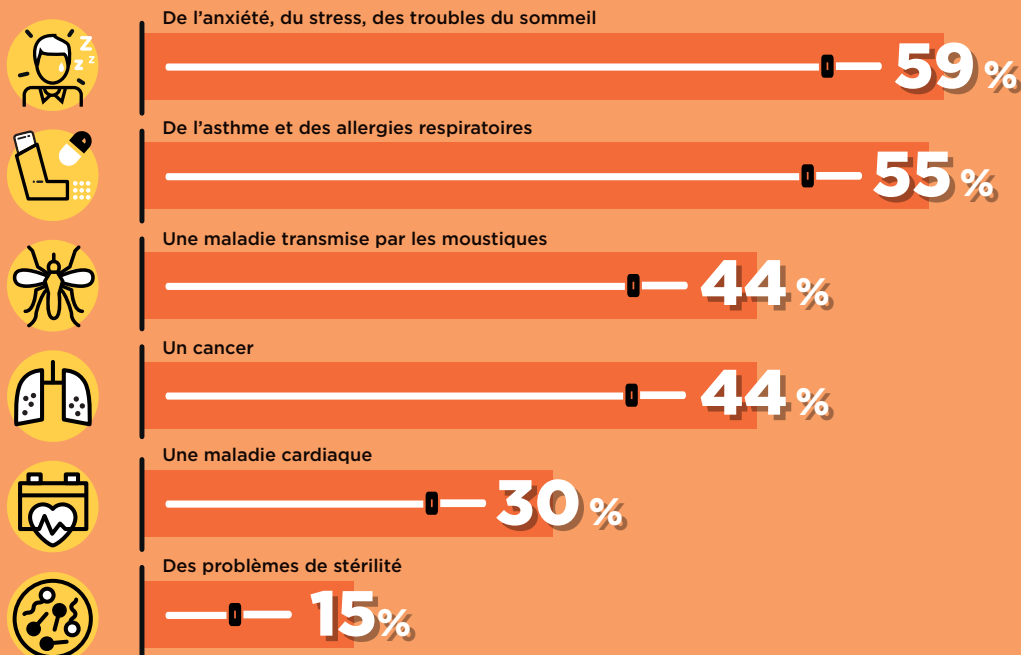
3 habitants de la région sur 4 craignent de développer un problème de santé lié à leur environnement

Les habitants expriment des préoccupations vis-à-vis des impacts sanitaires de multiples risques environnementaux et se sentent eux-mêmes exposés. Près de 3 habitants sur 4 craignent de développer un problème de santé lié à leur environnement. Parmi eux, 59 % redoutent qu'il puisse être à l'origine d'anxiété, de stress ou de troubles du sommeil, 55 % d'asthme ou de maladies respiratoires, 44 % d'un cancer et 44 % d'une maladie transmise par les moustiques.

Lors de l'enquête, 44 % des habitants ont déclaré être sensibles aux pollens et, parmi eux, 61 % ont jugé que leur sensibilité avait augmenté au cours des cinq dernières années. La moitié sud de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est notamment caractérisée par un risque allergique très élevé aux pollens de cyprès (février-mars) et élevé aux pollens de platane (avril)¹. //

1. Réseau National de Surveillance Aérobiologique (www.pollens.fr)

Part des habitants* considérant avoir un risque plutôt élevé de développer un problème de santé lié à leur environnement



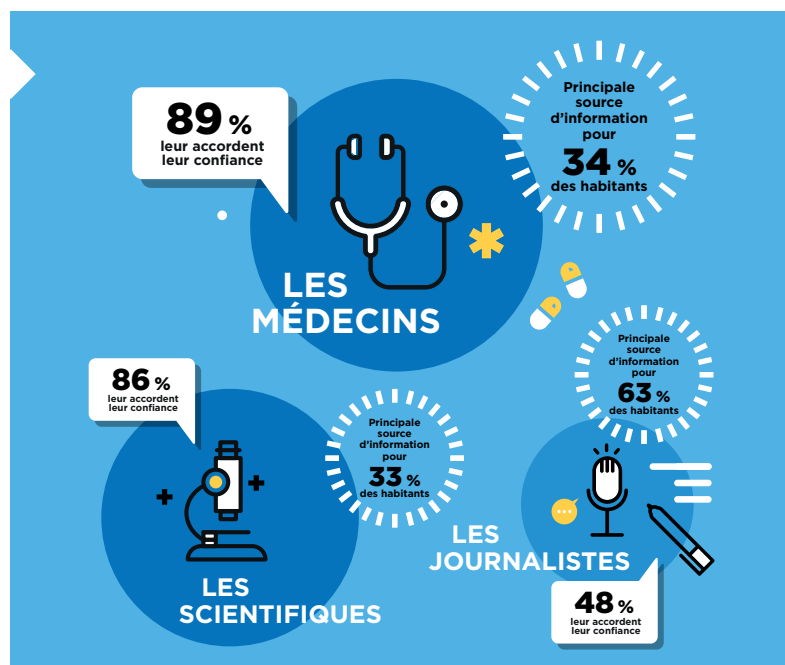
*Parmi ceux ayant répondu « Un risque plutôt élevé » pour au moins l'une des maladies citées.

ENJEUX D'INFORMATION : LES MÉDECINS, SOURCE D'INFORMATION LA PLUS CRÉDIBLE, MAIS PAS LE PRINCIPAL CANAL D'INFORMATION

Les médecins et scientifiques : premières sources d'informations crédibles en santé environnement

Pour s'informer sur les liens entre la santé et l'environnement, c'est aux médecins que les habitants de la région font le plus confiance (89 %), juste devant les scientifiques (86 %) et largement devant les journalistes (48 %). Mais, dans les faits, les journalistes sont la principale source d'information en santé environnement pour les habitants : 63 % contre 34 % pour les médecins et 33 % pour les scientifiques.

La formation, initiale et continue, des médecins en matière de santé environnement est un enjeu important pour améliorer l'information de la population. //

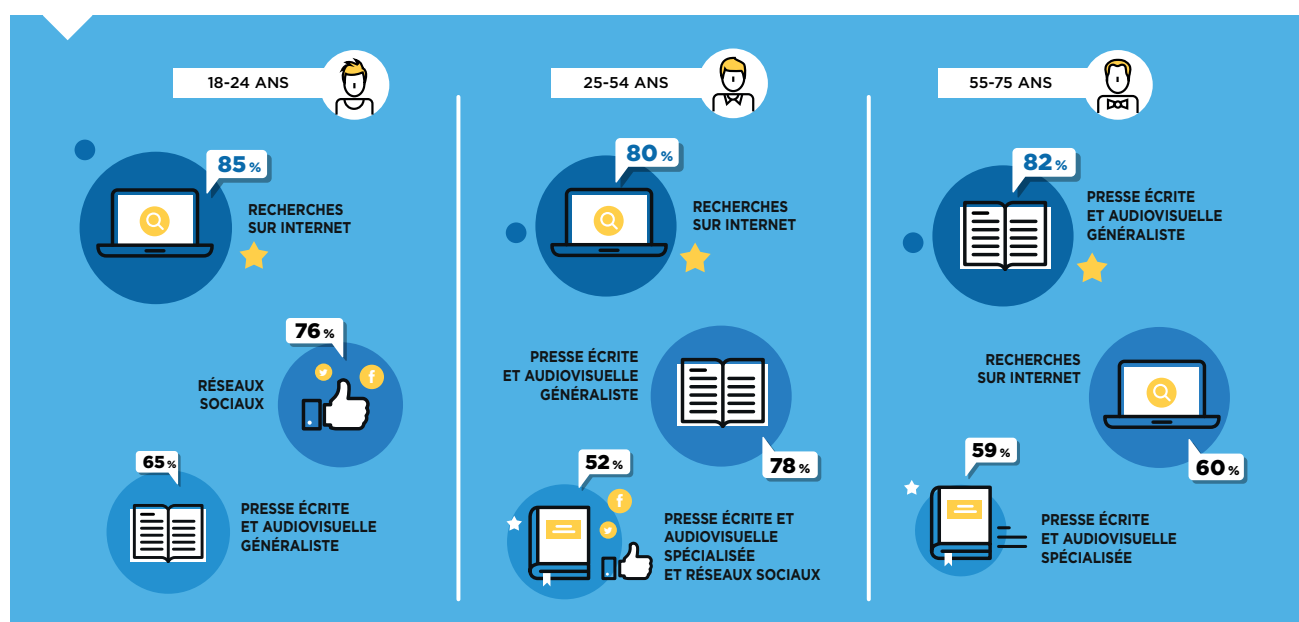


Des canaux d'information en santé environnement qui diffèrent selon l'âge

Les canaux d'information en santé environnement apparaissent très différenciés selon l'âge. Une très large majorité des jeunes adultes s'informent via internet et les réseaux sociaux. Même si elles ne se retrouvent pas dans le top 3 des canaux d'information, les applications sur smartphone sont aussi utilisées par près d'1 jeune sur 3. Chez les 25-54 ans, internet arrive aussi en 1^{ère} place, devant une

source plus traditionnelle, la presse écrite et audiovisuelle généraliste. Chez les seniors, la presse généraliste représente le principal canal d'information en santé environnement, devant internet et la presse spécialisée.

L'usage des différents canaux d'information varie également selon le niveau de diplôme des habitants. Internet, la presse spécialisée et les expositions-conférences sont des moyens d'information davantage cités par les personnes ayant un niveau de diplôme plus élevé. En revanche, les personnes les plus diplômées utilisent moins les réseaux sociaux. //



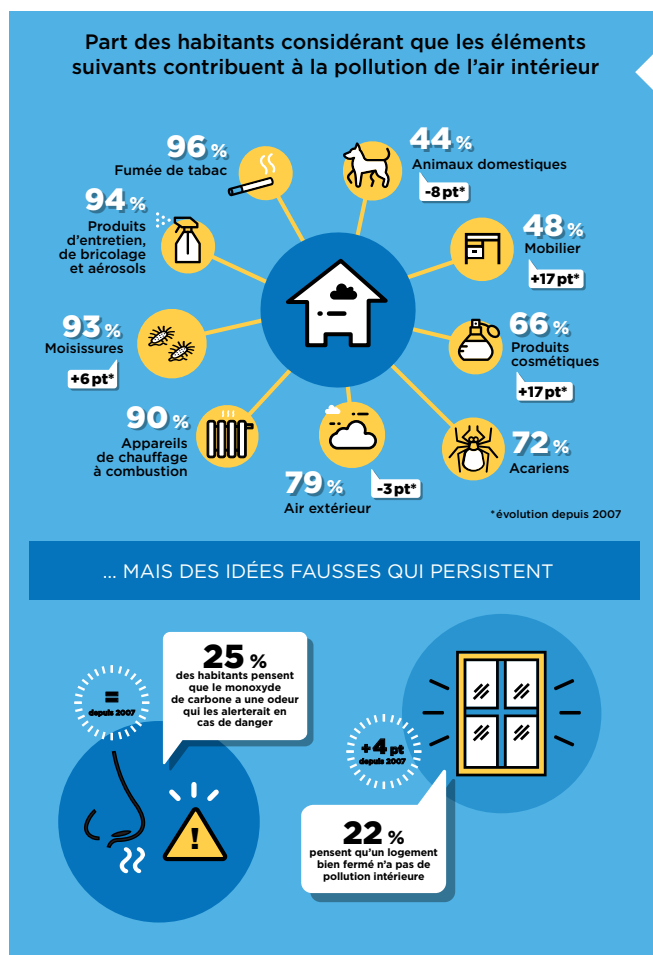
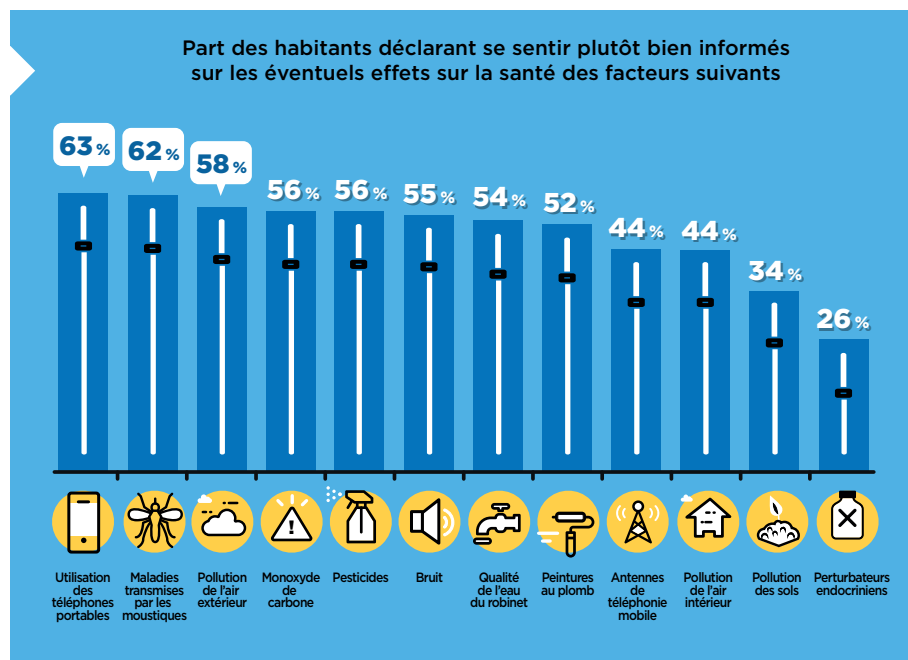
Le sentiment d'être bien informé qui diffère selon les thématiques

Selon les thématiques, les habitants se sentent plus ou moins bien informés sur les impacts sanitaires des risques environnementaux. Par exemple, 58 % se sentent plutôt bien informés sur les risques de la pollution de l'air extérieur, mais seuls 44 % sur ceux liés à la pollution de l'air intérieur.

Les résultats montrent aussi la nécessité de mieux informer les habitants sur la qualité de l'environnement de proximité. Seuls 40 % des habitants déclarent être satisfaits de l'information reçue, en général, sur les risques pour la santé de leur environnement ; 47 % jugent cette information peu satisfaisante (insuffisante...) et 12 % déclarent ne pas recevoir d'information.

Ce constat général est étayé par les réponses des habitants sur des sujets spécifiques. Seul 1 habitant sur 5 déclare être

informé de la qualité de l'air extérieur sur son lieu de résidence, et ce, essentiellement via les médias locaux (37 %) et les panneaux d'affichage de la commune (25 %). L'information reçue sur la qualité de l'eau du robinet est aussi jugée peu satisfaisante par 1 habitant sur 3 et 1 sur 5 déclare ne pas en recevoir. //



Un bon niveau de connaissance sur les éléments qui contribuent à la pollution de l'air des logements

Plus de 90 % des habitants reconnaissent que la fumée de tabac, les produits d'entretien, les moisissures et les appareils de chauffage à combustion contribuent à la pollution de l'air intérieur. Depuis 2007, une prise de conscience de certains risques spécifiques (le mobilier par exemple) est observée.

Cependant, certaines « idées fausses » persistent, notamment concernant la prévention des intoxications au monoxyde de carbone. Comme en 2007, 1 habitant sur 4 pense toujours à tort que ce gaz a une odeur qui les alerterait en cas de danger. Cette proportion est plus élevée chez les femmes et les personnes peu diplômées.

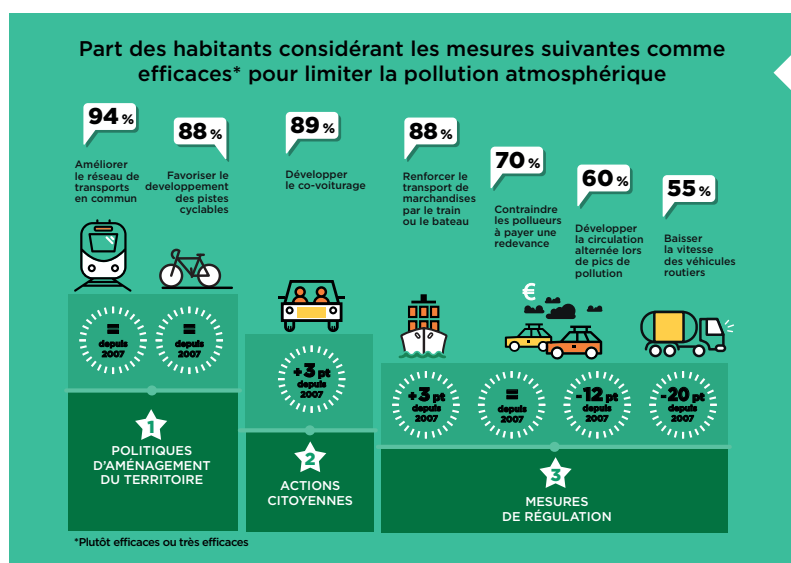
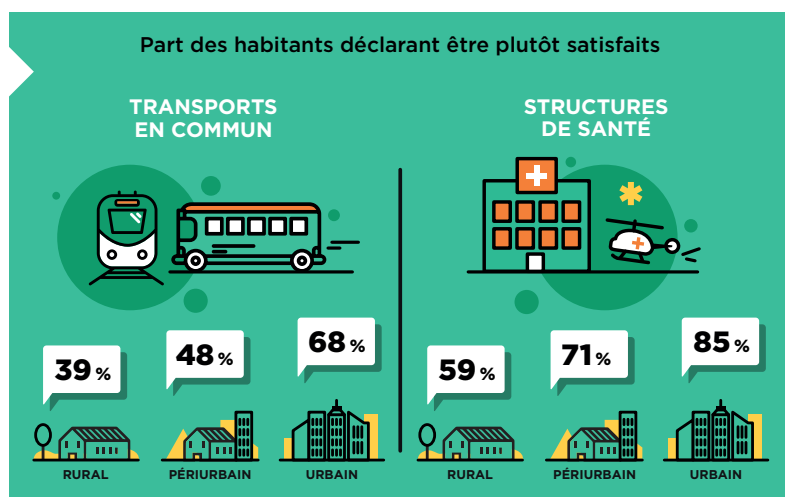
Près d'1 habitant sur 4 pense également que si un logement est bien fermé, il n'y a pas de pollution à l'intérieur. La recommandation préventive est au contraire d'assurer une bonne ventilation de son logement pour limiter la pollution de l'air intérieur. Cette idée est plus fréquemment exprimée par les habitants des zones urbaines, les personnes les plus âgées et peu diplômées.

Des enjeux d'information persistent dans ce domaine pour modifier certaines perceptions. Des actions de prévention auprès des populations les plus à risque restent d'actualité. //

ATTENTES ET NIVEAU DE SATISFACTION VIS-À-VIS DE SOLUTIONS COLLECTIVES : DE FORTES ATTENTES VIS-À-VIS DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET EN PARTICULIER DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

90 % des habitants sont satisfaits de leur lieu de vie avec des variations selon le type d'équipement

Le niveau de satisfaction des habitants de la région vis-à-vis de l'environnement dans lequel ils vivent est globalement très élevé mais varie selon le lieu de vie et le type d'équipement. Pour les structures de santé par exemple, 59 % des habitants en milieu rural et 85 % en milieu urbain se disent satisfaits. Ce sont les habitants des milieux ruraux qui se sont déclarés les moins satisfaits des transports en commun. //



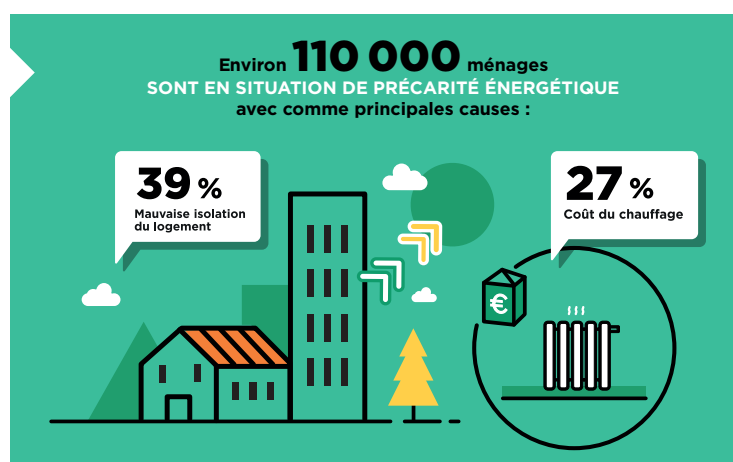
Les actions citoyennes et les politiques d'aménagement du territoire sont jugées les plus efficaces pour limiter la pollution atmosphérique

Les politiques d'aménagement telles que l'amélioration des transports en commun et le développement des pistes cyclables sont les mesures que la population juge les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur. Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur donnent aussi la priorité à des initiatives citoyennes comme le covoiturage. Ils placent en dernière position certaines mesures de régulation, en particulier celles les plus contraignantes au niveau individuel comme la baisse de la vitesse des véhicules routiers. //

1^{ère} cause de précarité énergétique : la mauvaise isolation des logements

L'habitat en lui-même peut également être une source d'insatisfaction et de risques pour la santé, notamment pour les ménages les plus modestes en situation de précarité énergétique. Dans la région, cela concerne environ 110 000 foyers¹. Selon les habitants, celle-ci est le plus souvent due à une mauvaise isolation thermique de leur logement (39 %). //

1. Ménages déclarant avoir souffert du froid pendant au moins 24 h au cours des 12 derniers mois, pour un motif relevant de la précarité énergétique et appartenant aux 30 % des ménages les plus modestes, selon le revenu par unité de consommation - (Source : extension régionale du Baromètre santé 2016, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Santé publique France - exploitation ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur).

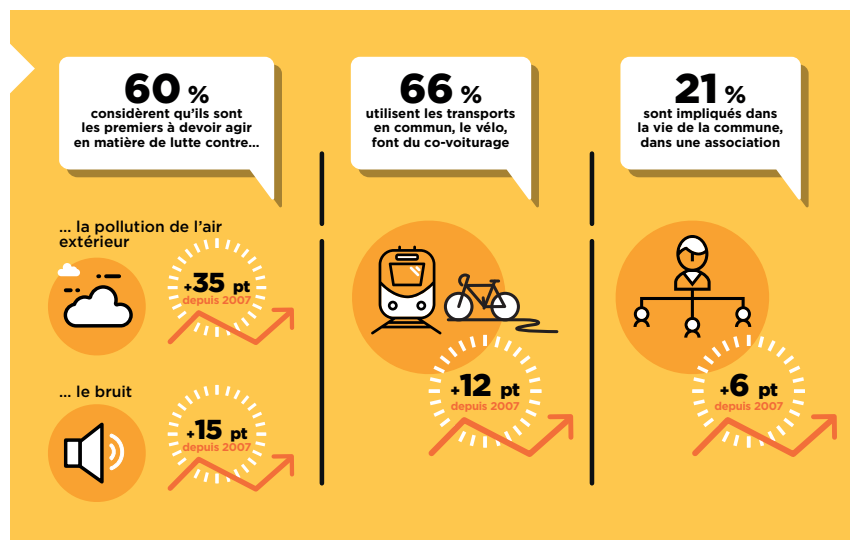


UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ D'UNE MOBILISATION INDIVIDUELLE

Une émergence de la mobilisation citoyenne pour lutter contre les risques environnementaux

Si les habitants de la région mettent l'accent sur la nécessité d'aménager les territoires pour lutter contre la pollution de l'air, d'autres résultats semblent montrer qu'ils sont aussi prêts à se mobiliser davantage au niveau individuel.

Par exemple, 6 habitants sur 10 considèrent qu'ils sont les 1^{ers} à devoir agir en matière de lutte contre la pollution de l'air extérieur (en progression de 35 points depuis 2007), loin devant les pouvoirs publics (1 sur 4) et les industriels (1 sur 10). Cette mobilisation peut passer par l'utilisation de mobilités douces ou du covoiturage, dont l'usage déclaré (de l'un et/ou de l'autre) a augmenté de 12 points depuis 2007. Une tendance similaire est observée au sujet de la lutte contre le bruit : 6 habitants sur 10 considèrent qu'ils sont les 1^{ers} à devoir agir (en progression de 15 points depuis



2007), loin devant les pouvoirs publics (1 habitant sur 5). Un habitant sur 5 déclare également être impliqué dans la vie de la commune ou une association pour améliorer la qualité de son environnement (en progression de 6 points depuis 2007). //

Lors de leurs achats alimentaires, les habitants de la région ne s'attachent pas qu'à la qualité des produits

Lors de leurs achats alimentaires, plus de la moitié des habitants font systématiquement attention à certains critères comme la quantité, pour éviter le gaspillage alimentaire, la saisonnalité ou encore la provenance géographique. Pour quasiment tous les critères proposés lors de l'enquête, cette attention systématique est davantage déclarée par les femmes, les personnes âgées de 65-75 ans et les personnes les plus diplômées.

L'attention portée à la provenance géographique des produits peut se traduire dans le choix des lieux d'approvisionnement alimentaire. Au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête, 68 % des habitants ont déclaré avoir été au marché, 30 % s'être approvisionnés directement auprès d'un producteur à la ferme et 20 % via un système d'approvisionnement direct auprès d'un producteur type paniers. //



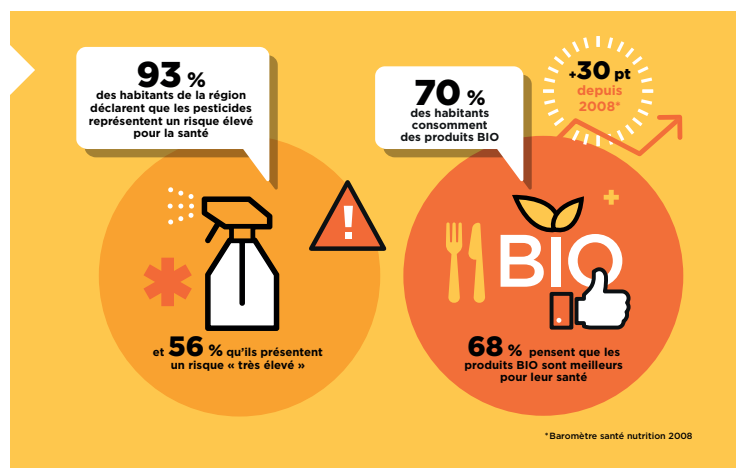
Une augmentation de la consommation du bio qui va de pair avec un niveau élevé d'inquiétude pour la santé

Le niveau élevé d'inquiétude concernant les risques sanitaires liés aux pesticides semble avoir orienté une part importante de la population vers la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, jugés « meilleurs pour la santé » par 68 % des habitants.

En 2017, 7 habitants sur 10 déclarent en effet consommer des produits « bio » alors qu'ils n'étaient que 4 sur 10 il y a 10 ans, soit une progression de 30 points. Cette proportion augmente avec le niveau de diplôme (82 % chez les personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat).

Si 91 % des habitants déclarent trouver facilement des produits « bio » dans leur lieu d'achat habituel, les avis sont très partagés concernant l'accessibilité financière de ces produits. La moitié des habitants (46 %) jugent leur prix acceptable, une opinion davantage partagée par les

personnes les plus diplômées. Favoriser l'accès de tous les habitants à des produits « bio » et plus globalement à une alimentation de qualité, saine et équilibrée reste un enjeu important. //

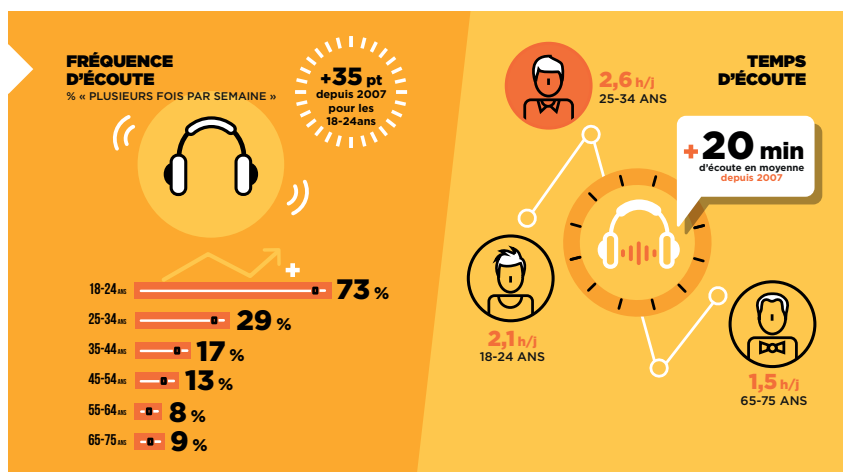


1 habitant de la région sur 4 utilise un casque ou des écouteurs plusieurs fois par semaine

En matière d'exposition au bruit, une augmentation spectaculaire de l'usage d'écouteurs pour écouter de la musique ou regarder des vidéos est constatée, chez les jeunes en particulier : en 2017, près de 75 % des jeunes de 18-24 ans utilisent des écouteurs plusieurs fois par semaine (43 % tous les jours) soit 35 points de plus qu'en 2007. La durée moyenne d'écoute journalière a également augmenté de 20 minutes en 10 ans et dépasse 2 h chez les jeunes.

L'usage de protections auditives (bouchons d'oreille, casque antibruit) lors d'expositions à des niveaux sonores élevés (concert, discothèque, groupe de musique...) reste par ailleurs peu répandu : 10 % des personnes exposées au cours des 12 derniers mois ont déclaré en avoir utilisé. Une légère amélioration est toutefois constatée depuis 2007 (+3 points).

Au niveau régional, des actions de sensibilisation sont actuellement menées auprès des jeunes pour prévenir les risques auditifs et la survenue de surdités précoces liées à des expositions sans protection à des bruits choisis. Les résultats de ce Baromètre montrent la nécessité de renforcer les efforts de prévention dans ce domaine en particulier et d'en évaluer les effets. //



Les résultats de ce Baromètre santé environnement 2017 Provence-Alpes-Côte d'Azur indiquent une préoccupation grandissante des habitants sur les risques sanitaires des pollutions environnementales. Ces résultats montrent aussi leur prise de conscience de la nécessité de modifier leurs comportements collectifs et individuels.

Selon les thématiques et les territoires, cette enquête montre des différences dans les préoccupations des habitants, dans leur volonté et leur capacité à se mobiliser et dans leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques.

En conclusion, les informations recueillies avec ce Baromètre confirment que les politiques menées en santé environnement doivent répondre au mieux aux préoccupations des citoyens. Si certaines trouveront leur pertinence en s'appuyant sur les mobilisations citoyennes, d'autres nécessiteront de la part des pouvoirs publics des moyens d'actions ciblés et adaptés aux territoires.

UNE ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Baromètre santé environnement 2017, une nouvelle enquête 10 ans après
le 1^{er} Baromètre santé environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



En 2007, l'ex-Institut national de prévention et d'éducation pour la santé menait, pour la 1^{ère} fois, une enquête nationale sur les perceptions de la population vis-à-vis des principaux risques environnementaux et du rôle des pouvoirs publics dans la gestion de ces problèmes. Un sur-échantillon en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait permis de fournir des résultats représentatifs de la population régionale.

En 2017, la Région et l'Agence régionale de santé ont confié à l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur la réalisation d'une nouvelle enquête pour mieux connaître les préoccupations du public et leurs évolutions depuis 2007, répondre aux besoins d'information de la population et ajuster les orientations prises par les pouvoirs publics pour améliorer les problèmes de santé environnement, sur la base d'un dialogue avec les habitants et les parties prenantes.

Le Baromètre santé environnement 2017 a été réalisé selon une méthodologie similaire à l'enquête de 2007 afin de permettre des comparaisons entre les deux enquêtes. L'enquête s'est déroulée par téléphone en juin-juillet 2017 auprès d'un échantillon de 1 960 personnes

de 18-75 ans représentatif de la population régionale (terrain réalisé par l'institut de sondage TMO Régions). L'échantillon a été constitué par tirage au sort de ménages au sein d'une base de numéros de téléphones fixes générés aléatoirement, puis d'une personne au sein de chaque ménage, pour assurer la représentativité au niveau de la région. Afin de permettre des comparaisons intra-régionales, les départements alpins ont été sur-échantillonnés.

Le questionnaire, d'une durée moyenne de 30 min, a été élaboré à partir de celui de 2007, dans le cadre d'un groupe de travail associant la Région, l'Agence régionale de santé et coordonné par l'Observatoire régional de la santé. Les données ont été redressées pour être représentatives de la population régionale selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le département, la taille de l'unité urbaine et la taille du foyer. Toutes les comparaisons (selon les caractéristiques des habitants, évolutions 2007-2017) sont issues d'analyses « toutes choses égales par ailleurs ».

Le Baromètre santé environnement a fait l'objet d'une déclaration normale auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (déclaration n°2067316 v0).

RETROUVEZ TOUS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR

www.sirsepaca.org

Le Baromètre santé environnement 2017 a été financé par
l'Agence régionale de santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
dans le cadre du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement et des Assises
Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (action 14).

Tous nos remerciements à l'ensemble des personnes ayant accepté de participer.